
AFPA ENTREPRISES

Informations générales

SIRET

82409268800061

Responsable(s)

M BAROU YVES

Adresse

RUE DE ROSEL

14000

Caen

France

Tél

09 72 72 39 36

<https://www.afpa.fr/centre/centre-de-caen>

Présentation

Activité détaillée

Centre de formation pour adulte sur les métiers de l'industrie et des services à l'Industrie.

Formation professionnelle / Conseil en transition professionnelle/Orientation

Les missions de service public de l'Epic Afpa : Nos missions de service public s'articulent autour des 4 piliers suivants :

- L'ingénierie de certification professionnelle pour le compte de l'Etat,
- L'ingénierie de formation aux compétences et aux métiers émergents,
- Le développement d'une expertise prospective pour anticiper les besoins en compétences sur les territoires,
- L'appui aux opérateurs chargés du conseil en évolution professionnelle et notamment la contribution à l'égal accès sur l'ensemble du territoire aux services publics de l'emploi et de la formation professionnelle et à la promotion de la mixité des métiers

L'ingénierie de certification professionnelle pour le compte de l'Etat : Organisme de certification de référence de la politique du Titre, l'Afpa œuvre au déploiement du titre professionnel sur les territoires. Elle est en charge notamment :

- Du secrétariat des instances consultatives interministérielles confiées au ministère du travail,
- De la gestion des documents et archives de la formation professionnelle,
- D'un appui aux DREETS dans la constitution et la professionnalisation des jurys d'examen,

-
- De la gestion des épreuves d'examen pour l'ensemble des centres agréés
 - Du développement de la VAE pour les titres professionnels
 - Des enquêtes de placement dans l'emploi des candidats au titre professionnel
 - De l'ensemble des travaux d'ingénierie relative aux titres professionnels
 - D'un appui aux missions de coopération internationale de la France dans le champ du travail et de la formation professionnelle et aux politiques de l'Etat dans les DOM

L'Afpa est également en charge des actions relatives à la certification des compétences acquises dans l'exercice d'un mandat de représentant du personnel ou d'un mandat syndical et à la certification de maître d'apprentissage/tuteur.

Mais aussi :

- L'ingénierie de formation aux compétences et aux métiers émergents
- Le développement d'une expertise prospective pour anticiper les besoins en compétences sur les territoires
- Conseil et accompagnement pour l'insertion et l'égal accès à l'emploi des personnes les plus éloignées de l'emploi